

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification

Code RNCP : 24423

Intitulé

Licence : Licence Droit (fiche nationale)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Toulouse 1 Capitole, Université d'Angers, Université d'Artois, Université de Bordeaux, Université de Bretagne Occidentale - Brest, Université de Bretagne Sud, Université de Caen Normandie, Université de Cergy-Pontoise, Université de Corse - Pasquale Paoli, Université de Bourgogne - Dijon, Université d'Evry-Val-d'Essonne, Université de la Réunion, Université de la Rochelle, Université du Havre, Université de Limoges, Université du Littoral Côte d'Opale, Université de Lorraine, Université Lumière - Lyon 2, Université Jean Moulin - Lyon 3, Université de Montpellier, Université de Nantes, Université Nice Sophia Antipolis, Université de Nîmes, Université de la Nouvelle-Calédonie, Université d'Orléans, Université Panthéon Sorbonne - Paris 1, Université Paris-Sud - Paris 11, Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne, Université Paris 13, Université Panthéon Assas - Paris 2, Université Paris Descartes - Paris 5, Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Université de Perpignan Via Domitia, Université de Poitiers, Université de la Polynésie Française, Université de Reims Champagne-Ardenne, Université de Rouen, Université Jean Monnet - Saint-Etienne, Université de Strasbourg, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Aix-Marseille Université, Université de Toulon, Université de Picardie Jules Verne - Amiens, Université de Franche-Comté - Besançon, Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, Université Grenoble Alpes, Université Haute Alsace - Mulhouse, Université de Guyane, Institut national universitaire Champollion, Université des Antilles, Université Clermont Auvergne, Université de Rennes 1, Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, Université polytechnique - Haut-de-France - Valenciennes, Le Mans université, Université de Tours, Avignon université	Recteur de l'académie, Chancelier des universités ; Président de l'Université accréditée pour délivrer le diplôme.

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Assistance au responsable d'une unité dans le cadre des relations avec les instances représentatives du personnel
 - Conseil et assistance juridique aux responsables hiérarchiques.
 - Appui à la gestion des ressources humaines
 - Suivi des documents ou des déclarations imposés par les dispositions légales et réglementaires
 - Mise en application de réglementations dans les dispositifs internes
 - Exploitation et analyse des informations liées à l'un des services de l'entreprise (paie, financier, comptable, juridique), synthèse
 - Veille réglementaire et juridique
-
- Repérer dans un texte juridique les concepts fondamentaux du droit interne, du droit européen et du droit international, et les replacer dans une dimension historique
 - Se servir aisément des fondements de l'analyse juridique pour lire un texte juridique et une décision de justice, identifier les règles de droit applicables, la qualification juridique des faits et les modalités de contrôle.
 - Situer le droit des personnes et celui des entreprises, des administrations et de leurs personnels dans leur contexte politique, économique et social
 - Mobiliser les principales règles comptables, financières et fiscales applicables aux individus, aux entreprises, aux administrations et à l'État
 - Identifier dans un document les modes de règlement juridique des conflits (recours gracieux, conciliation, médiation, tribunaux...)
-
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
 - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
 - Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
 - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
 - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
 - Prendre du recul face à une situation
-
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
 - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
 - Développer une argumentation avec esprit critique
 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
 - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère
 - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
 - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
 - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
 - Se situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
 - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

K : Activités financières et d'assurance

L : Activités immobilières

M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques

N : Activités de services administratifs et de soutien

O : Administration publique

S : Autres activités de services

- Assistant de gestion du personnel
- Assistant juridique
- Négociateur immobilier
- Syndic (immobilier)
- Responsable administratif et de gestion du personnel
- Chargé d'études ou de mission en ressources humaines, en droit social
- Rédacteur juridique

Codes des fiches ROME les plus proches :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018
Avignon Université, arrêté du : 24/09/2018
Institut National Universitaire Champollion, arrêté du : 23/05/2016
Université Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017
Université d'Angers, arrêté du : 28/09/2017
Université d'Artois, arrêté du : 25/06/2015
Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2016
Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 16/04/2017
Université de Bretagne Sud, arrêté du : 28/09/2017
Université de Bretagne-Occidentale - Brest, arrêté du : 27/07/2017
Université de Caen-Normandie, arrêté du : 07/02/2017
Université de Cergy-Pontoise, arrêté du : 03/07/2015
Université de Corse - Pascal Paoli, arrêté du : 16/03/2018
Université de Franche-Comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017
Université de Guyane, arrêté du : 09/06/2017
Université de Haute Alsace - Mulhouse, arrêté du : 22/06/2018
Université de la Nouvelle-Calédonie, arrêté du : 06/02/2017
Université de la Réunion, arrêté du : 24/07/2017
Université de La Rochelle, arrêté du : 22/05/2018
Université de Lille, arrêté du : 13/07/2015
Université de Limoges, arrêté du : 04/09/2018
Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018
Université de Montpellier, arrêté du : 22/03/2018
Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017
Université de Nîmes, arrêté du : 19/01/2018
Université de Pau et des Pays de l'Adour, arrêté du : 02/06/2016
Université de Perpignan Via Domitia, arrêté du : 16/11/2017
Université de Picardie Jules Verne - Amiens, arrêté du : 19/07/2018
Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018
Université de Polynésie Française, arrêté du : 09/06/2017
Université de Reims Champagne-Ardenne, arrêté du : 15/05/2018
Université de Rouen, arrêté du : 08/06/2017
Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018
Université de Toulon, arrêté du : 06/06/2018
Université de Tours, arrêté du : 22/05/2018
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, arrêté du : 03/03/2016
Université des Antilles, arrêté du : 17/07/2017
Université d'Evry-Val-d'Essonne, arrêté du : 05/06/2015
Université d'Orléans, arrêté du : 22/05/2018
Université du Havre, arrêté du : 08/06/2017
Université du Littoral-Côte-d'Opale, arrêté du : 19/06/2015

Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016
Université Jean Monnet - Saint Etienne, arrêté du : 28/06/2016
Université Jean Moulin - Lyon 3, arrêté du : 28/06/2016
Université Lumière - Lyon 2, arrêté du : 23/05/2016
Université Nice Sophia Antipolis, arrêté du : 28/05/2018
Université Panthéon Assas - Paris 2, arrêté du : 03/11/2014
Université Panthéon Sorbonne - Paris 1, arrêté du : 19/09/2017
Université Paris 13, arrêté du : 19/02/2015
Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis, arrêté du : 30/06/2017
Université Paris Descartes - Paris 5, arrêté du : 17/10/2014
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12, arrêté du : 16/07/2015
Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, arrêté du : 30/06/2017
Université Paris-Sud - Paris 11, arrêté du : 15/07/2015
Université Polytechnique - Hauts-de-France - Valenciennes, arrêté du : 03/07/2015
Université Rennes 1, arrêté du : 29/06/2017
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, arrêté du : 24/06/2016
Université Toulouse 1 Capitole, arrêté du : 23/05/2016

Le Mans Université, arrêté du : 03/07/2017

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015
- Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'information :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

[Aix-Marseille Université](#)

[Avignon Université](#)

[Institut National Universitaire Champollion](#)

[Université Clermont Auvergne](#)

[Université d'Angers](#)

[Université d'Artois](#)

[Université de Bordeaux](#)

[Université de Bourgogne - Dijon](#)

[Université de Bretagne Sud](#)

[Université de Bretagne-Occidentale - Brest](#)

[Université de Caen-Normandie](#)

[Université de Cergy-Pontoise](#)

[Université de Franche-Comté - Besançon](#)

[Université de Guyane](#)

[Université de Haute Alsace - Mulhouse](#)

[Université de la Nouvelle-Calédonie](#)

[Université de la Réunion](#)

[Université de La Rochelle](#)

[Université de Lille](#)

[Université de Limoges](#)

[Université de Lorraine](#)

[Université de Montpellier](#)

[Université de Nantes](#)

[Université de Nîmes](#)

[Université de Pau et des Pays de l'Adour](#)

[Université de Perpignan Via Domitia](#)

[Université de Picardie Jules Verne - Amiens](#)

[Université de Poitiers](#)

[Université de Polynésie Française](#)

[Université de Reims Champagne-Ardenne](#)

[Université de Rouen](#)

[Université de Strasbourg](#)

[Université de Toulon](#)

[Université de Tours](#)

[Université de Tours](#)

[Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines](#)

[Université des Antilles](#)

[Université d'Evry-Val-d'Essonne](#)

[Université d'Orléans](#)

[Université du Havre](#)

[Université du Littoral-Côte-d'Opale](#)

[Université du Maine - Le Mans](#)

[Université Grenoble Alpes](#)

[Université Jean Monnet - Saint Etienne](#)

[Université Jean Moulin - Lyon 3](#)

[Université Lumière - Lyon 2](#)

[Université Nice Sophia Antipolis](#)

[Université Panthéon Assas - Paris 2](#)

[Université Panthéon Sorbonne - Paris 1](#)

[Université Paris 13](#)

[Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis](#)

[Université Paris Descartes - Paris 5](#)

[Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12](#)

[Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10](#)

[Université Paris-Sud - Paris 11](#)

[Université Polytechnique - Hauts-de-France - Valenciennes](#)

[Université Rennes 1](#)

[Université Savoie Mont Blanc - Chambéry](#)

[Université Toulouse 1 Capitole](#)

Lieu(x) de certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Historique de la certification :

Certification précédente : [Domaine : Droit, Économie, Gestion Mention : Droit](#)